

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 15 cent. — Suisse 20 cent.
Etranger 30 cent.
Reclames : 50 cent. la ligne
Minimum pour les annonces : 1 fr.
Supplément de 5 cent. la ligne
pour les annonces ne paraissant
qu'une fois.

Les annonces et reclames sont
reçues exclusivement par la
Société Publicitas S. A. Sion,
Lausanne, Montreux, Genève,
Fribourg, etc. et au Bureau
d'avis du Journal, St-Maurice.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 3 mois 1 an
Sans Bulletin 6.50 3.75 2.20
Avec Bulletin 9.70 5.85 2.-
Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 7

Compte de Chèque postal II c 274

Nouveaux faits connus

Lundi à midi

Les Etats-Unis ont adressé un ultimatum au Mexique.

Fin de la grève des typographes parisiens qui durait depuis le 11 novembre. Les journaux reparaitront aujourd'hui.

Ouverture des Chambres françaises et italiennes.

Le Spectre du Général

Le spectre politique trouble les nuits de notre général et lui cause de cruelles insomnies.

En surplus, et comme il arrive aux hommes avides de domination, il lui inspire des manifestations intempestives et regrettables.

Parmi ces manifestations, il n'en est pas qui soient plus révoltantes que l'assemblée de Meilen provoquée par les démanagements oratoires de Monsieur Wille dont la préoccupation est de reparaitre en scène et de se faire de la popularité, si malsaine qu'elle soit pour lui et pour le pays.

Aux yeux de ce monsieur, le Conseil national n'était pas compétent pour se prononcer sur la question de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations.

Lui, il l'est, naturellement, au suprême degré. Il appartient, n'est-ce pas ? à l'apologisme du germanisme, au grand-père de l'enfant dont Guillaume II fut le parrain, de se camper en adversaire acharné du Pacte mondial et de qualifier le traité de Paris de « paix de violence ».

Quel tact !

C'est une vilaine fin de carrière pour un homme tel que le général, et il faut le plaindre de rechercher manifestement les occasions qui lui permettent de créer des ennemis au Conseil fédéral, aux Chambres, à notre représentation diplomatique à l'étranger, et de brouiller les cartes.

Ah ! ce n'est pas lui qui battra jamais tous les records de la fidélité et du loyalisme à son gouvernement.

L'outrage aux représentants du pays sort à jets continus de son discours de Meilen. Les députés sont des ignares et des lâches qui ont peur, M. Schulthess ne connaît pas le premier mot de la question économique. La Société suisse de Surveillance, autrement dit les trois S, a été maintenue après la guerre, contrairement à tous les engagements, ce qui, entre parenthèses est un mensonge, attendu qu'il n'y a jamais eu de convention de durée. La Suisse romande est prête à se détacher de la Suisse tout court.

Il y a, ainsi, des colonnes de ces basses injures à rendre verdâtre l'étranger qui ne connaîtrait pas l'homme qui les a exportées. Cela paraîtrait un bruit de sabre sur le pavé et une menace de l'épée contre la société civile.

Mais, pour nous, cette poudre est connue.

Le général qui prend si volontiers l'attitude d'une intelligence supérieure, d'un surhomme, et qui feint de tout posséder dans l'art de gouverner, est en réalité une cruche de grès de sérieuse dimension et une hufre attachée à la roche de l'ambition.

Dans ce même discours de Meilen, il

confond l'Adriatique avec la Méditerranée, raconte que le Pacte de Paris a donné Fiume à l'Italie, alors que la folle équipée d'Annunzio aurait dû lui ouvrir les yeux et le cerveau, et parle de *souveraineté différentielle* qu'il oppose à la *neutralité différentielle*, comme un pédant qui voudrait épater la galerie et qui va piocher dans le dictionnaire des mots rarement employés.

Précisément, un de ces jours, une note semi-officielle prétendait que le rapport du général sur son activité pendant la guerre avait dû être saboté par des secrétaires facétieux, tant il était incohérent.

Nous croyons, au contraire, qu'il est bien l'œuvre du général, et, que, s'il y a eu quelques retouches, c'est afin que ces pages d'écriture ne soient pas tout à fait incompréhensibles.

Si Meilen était le pays du bon vin, nous mettrions ces baragouinages sur le compte de l'intempérance ou de la fameuse « chaleur communicative des banquetts », mais tel n'est pas le cas. Meilen est surtout réputé pour son vin sans alcool. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le discours manquait tant d'esprit.

De nos confrères s'étonnent que la *Zürcher Post* ait envoyé un correspondant pour sténographier ce dernier. Nous n'avons pas cette naïveté, convaincus que le général Wille avait commandé le journaliste comme, jadis, on commandait des joueurs de flûte afin de rendre plus éclatante la glorification de sa personnalité.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Les déficits fédéraux. — Le tableau ci-après illustre la misère des finances fédérales. Il indique les déficits fédéraux à partir de 1913.

| | Budget | Comptes |
|------|-------------|---------------|
| | Fr. | Fr. |
| 1913 | 4,590,000 | 535,538.84 |
| 1914 | 6,680,000 | 22,533,117.61 |
| 1915 | 23,420,000 | 21,551,507.10 |
| 1916 | 37,140,000 | 16,645,455.53 |
| 1917 | 46,253,000 | 50,747,865.41 |
| 1918 | 66,066,000 | 61,894,687.76 |
| 1919 | 77,600,000 | — |
| 1920 | 118,250,000 | — |

Massacre de singes. — D'après une statistique récemment publiée par l'administration des douanes des possessions anglaises de la Côte d'Or, il résulte que pendant les six dernières années, le nombre des peaux de singes exportées de cette colonie s'est élevé à 884,768.

Si l'on tient compte des déchets provenant des fourrures trop endommagées par les balles des chasseurs pour être utilisées et des animaux qui sont morts des suites de leurs blessures sans que leurs corps aient été retrouvés, on est sûr de rester au-dessous de la vérité en évaluant à un million le nombre total des singes qui ont été victimes d'un massacre systématique organisé depuis six ans.

Il est question de provoquer une entente internationale pour sauver les éléphants d'Afrique de l'extermination complète dont ils sont menacés. Aucune intervention ne se produira-t-elle en faveur de l'infortuné « colobus vatherosus », le seul membre de la nombreuse famille des singes qui se distingue de ses frères et de ses cousins par son indiscutable beauté ?

C'est précisément cette beauté qui l'a perdu : sa superbe fourrure noire et soyeuse a été la cause de tous ses malheurs.

Diminution des cas de folie en Grande-Bretagne. — Les statistiques montrent que, depuis le début des hostilités, le nombre des aliénés a beaucoup diminué en Grande-Bretagne. Au 1er janvier 1919, on comptait 116,703 aliénés, soit une diminution de 9138 sur le total au 1er janvier 1918.

Pendant les années 1904 à 1918, on avait

enregistré une augmentation moyenne de 2251 par an, depuis 1915, au contraire, on note une diminution annuelle de 5941.

Une des principales causes de cette décroissance est la grande mortalité qu'il y a eu chez les aliénés, pendant la guerre, à la suite des restrictions alimentaires et aussi parce qu'on n'avait pas un personnel suffisamment expert.

Prix de vertu à l'Académie française. — L'Académie française a tenu aujourd'hui, sous la présidence de M. Eugène Brieux, sa traditionnelle séance des prix de vertu.

M. Frédéric Masson, secrétaire perpétuel, a tout d'abord donné lecture du rapport sur les prix littéraires.

M. Maurice Dommay a récité ensuite « Les morts fécondes », le poème de M. Jacques Debout, qui a obtenu le prix de poésie en 1919 et qui débute en ces termes :
Donc novembre est élu pour l'heure

[trionphale,

Son azur pâlisant où frissonnent les ors,
Epanch sur la victoire une paix automnale.

Est-ce que les vainqueurs seraient surtout

[les morts ?

Avant de donner lecture du rapport sur les prix de vertu, M. Brieux a prononcé un discours dans lequel il a tout d'abord rendu hommage aux soldats morts pour la France. Il a fait ensuite l'éloge des vaillants habitants de nos départements envahis dont les belles actions sont si nombreuses qu'il est impossible de les récompenser toutes cette année.

« Nous avons, dit M. Brieux, décerné notre premier prix à Mlle Louise Thuilliez qui fut, avec miss Cavell, condamnée à mort par les mêmes juges, le même jour. Elle, elle n'échappa qu'au dernier moment au peloton d'exécution et subit une détention cellulaire de près de trois ans. Qu'avait-elle fait ? Mlle Thuilliez avait sauvé la vie à plus de 200 soldats anglais, belges, français et russes.

« Le second prix que l'Académie veut attribuer cette année aux habitants de la ville de Lille, a été mérité par M. et Mme Villot. Hélas ! l'une de ces deux couronnes ne peut être déposée que sur une tombe. M. Villot est mort des suites de sa captivité en Allemagne et notre hommage à Mme Villot, sa collaboratrice, est endeuillé de condoléances. M. et Mme Villot créèrent pour l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing un journal français qui opposait aux nouvelles désespérantes répandues par l'ennemi, la vérité des communiqués français de la tour Eiffel captés par un appareil dissimulé de T. S. F. M. Villot fut arrêté ».

M. Brieux relate les épreuves que les Allemands lui firent subir en vain pour dénoncer ses collaborateurs. Il relate encore de nombreux méfaits commis par nos ennemis ; puis il conclut :

« Voilà ce qu'on fait nos ennemis les... J'ai beau faire un effort pour les appeler les Allemands, c'est le nom de Boches qui s'impose et qui flétrira longtemps encore ces hommes dont la cruauté a déshonoré leur propre gloire militaire. Donc c'étaient les Boches.

« Dans la prochaine édition du dictionnaire de l'Académie, nos successeurs décidément seront obligés d'inscrire le mot avec cette définition : « Boche, substantif masculin. Terme de mépris mérité par les Allemands au cours de la dernière guerre ».

La locomotive à pétrole. — On s'intéresse beaucoup en Grande-Bretagne aux essais d'une nouvelle locomotive à pétrole construite par une grande usine anglaise de machines. Les expériences ont donné des résultats très encourageants, car la nouvelle locomotive a pu tirer un train de voyageurs à la vitesse de 110 km. à l'heure et un lourd train de marchandises à 54 km.

L'application du moteur Diesel aux locomotives n'est pas une nouveauté, car on a fabriqué, pour les colonies, l'Amérique et l'Afrique, des locomotives Diesel qui ont donné les meilleurs résultats. Mais c'est une nouveauté que d'en essayer l'emploi dans les îles Britanniques où, jusqu'à ce jour, on n'a guère employé que le vapeur et, en quelques endroits, l'électricité fournie par des centrales à vapeur.

La nouvelle locomotive Diesel est intéressante pour les Anglais à plus d'un titre. Comme dans tous les pays, on cherche, en Grande-Bretagne, à réduire la dépense de charbon et comme les chemins de fer en sont les plus gros consommateurs, c'est chez eux qu'on essaye de faire des économies. L'Angleterre ayant peu de forces hydrauliques, elle ne peut, comme dans beaucoup de

pays, électrifier ses voies ferrées. Cependant, il se peut que la création d'un certain nombre de grandes centrales électriques actionnées par la vapeur permette d'économiser une certaine quantité de charbon. Il paraît, toutefois, plus intéressant de fabriquer l'électricité sur la locomotive elle-même au moyen de moteurs à pétrole. C'est ce que les ingénieurs anglais cherchent à réaliser actuellement.

La nouvelle locomotive Diesel est plus petite, moins lourde et plus simple que la machine à vapeur dont elle supprime la chaudière et le tender, tandis que le réservoir à eau devient le réservoir à pétrole. Il ne sera pas plus difficile de réapprovisionner la machine en combustible que de remplir son réservoir d'eau. L'adoption de ce nouveau type de locomotive aura pour effet de supprimer les amoncellements de charbon, qui prennent tant de place dans les gares, et la fumée, qui rend si difficile souvent l'aération des tunnels.

Simple réflexion. — Rien n'est plus vulgaire que la hâte.

Curiosité. — Appétit de taupe. — Sous ce titre, le « Chasseur illustré » rapporte le fait suivant :

Le professeur Røerig a voulu se rendre compte, par une expérience d'alimentation, de ce que la taupe peut consommer par jour. A cet effet, il installa une taupe pesant 77 grammes. 5 dans une caisse remplie de terre légèrement humide, et on ne lui donna à manger que des vers de terre. Au bout de 20 jours, la taupe avait détruit 2,997 gr. 5 de vers et son poids s'était accru de 6 gram. L'analyse des vers accusait 21.6 pour 100 de terre.

En faisant la déduction de la terre, la taupe avait donc dévoré 1,802 grammes. 16 de matière animale pendant les 20 jours qu'avait duré l'expérience, ce qui représente une consommation quotidienne de 90 grammes. La taupe consommait donc plus que son poids d'aliments par jour.

Pensée. — Voulez-vous juger un homme ? Donnez-lui un commandement, et voyez comment il se comporte surtout à l'égard des subalternes du plus humble rang. La pierre de touche est infaillible.

Grains de bon sens

NOTRE HYMNE NATIONAL

De la Revue :

Il y a de nouveau un concours ouvert pour doter la Suisse d'un hymne national tout battant neuf ou à peu près neuf. Dans une circulaire signée du président central de la Société fédérale de chant, à M. Ferdinand Porchat, à Neuchâtel, et M. E. Troyon pour la commission de musique, on expose très judicieusement pourquoi il serait bon de remplacer « O monts indépendants », autrement dit « Ruft du mein Vaterland » ou « God save the queen » qui a la chance d'être le chant national de trois peuples dont un seul est véritablement républicain. Ce n'est ni la première ni la seconde fois qu'on recommande aux musiciens suisses de se mettre en verve et d'accoucher d'un chant national nouveau et émouvant. Mais ils ont beau faire, ils n'y réussissent point. Des chœurs ordinaires tant que vous voulez, et des trios, des quatuor, des opéras, des sonates, même des symphonies. Il n'y a que ce pauvre chant national qui ne vient pas. Il ne faudrait pourtant qu'une bonne mélodie bien frappée, un rythme entraînant, cet accent qui va droit au cœur des masses. Mais il paraît que ces choses-là ne se trouvent pas si facilement, quand même on sait à fond l'harmonie, la fugue et le contre-point. Espérons que le nouvel appel sera plus heureux que les précédents et que la grâce de l'inspiration touchera un de nos compositeurs, jeunes ou vieux.

Ce qui peut nous consoler, c'est qu'il en a toujours été ainsi. C'est un fait d'expérience que les cantates officielles commandées par les gouvernements ne

valurent presque jamais rien et que les chants nationaux sont les enfants du hasard ou de circonstances extraordinaires. Souvent, comme la *Marseillaise*, ils jaillissent au contact des grands événements. D'autres fois, ils sortent on ne sait d'où. Ce sont des productions spontanées que le peuple adopte avant même que les musiciens et les gens de goût aient pu saisir la valeur du morceau. Il y a les plus grandes chances du monde au contraire pour que le compositeur qui se met à son piano en disant : « Je vais composer un chant patriotique que la Société fédérale de chant trouvera sublime », quitte son instrument après n'avoir rien trouvé du tout.

Cela soit dit sans vouloir décourager personne. Toutes les règles ont leurs exceptions et l'inspiration est chose si capricieuse qu'elle pourrait nous infliger ici un démenti dont nous serions les premiers à nous féliciter. Nous nous en féliciterions à la fois pour le peuple suisse et pour l'auteur dont ce chant ferait la réputation, même la gloire. Les lauriers que la Société fédérale de chant mettrait sur sa tête ne seraient certainement pas les seuls.

Les Evénements

Un ultimatum au Mexique

La Situation

Selon le « Rotterdamshe Nieuwe Courant », le « Central News » apprend de Washington que les Etats-Unis ont adressé un ultimatum au Mexique. L'armée et la flotte américaines sont prêtes à faire exécuter la demande de libération de Jenkins.

Les socialistes italiens ne se livreront pas aujourd'hui lundi, à la Chambre italienne, à de bruyantes manifestations antimonarchiques ; ils se contenteront de quitter la salle avant le discours du trône ; ainsi en ont-ils décidé samedi soir à une très forte majorité. La Chambre, qui tiendra sa première séance aujourd'hui lundi, élira sans doute comme président le candidat du gouvernement, le professeur Alessio, le seul vice-président de l'ancienne Chambre qui ait trouvé grâce devant ses électeurs. Le Parlement italien compta 324 membres nouveaux, les socialistes occuperont 150 sièges.

— Le nouveau président des ministres belges, M. Delacroix, a exposé dans une interview le programme du nouveau gouvernement. Tout en reconnaissant que la Belgique doit s'appuyer désormais sur l'Angleterre et la France, le premier ministre déclare qu'il ne saurait être question d'une union économique avec cette dernière puissance. La Belgique désire garder son entière autonomie. Au point de vue intérieur, M. Delacroix a parlé de la question des langues, qui sera soumise à une commission parlementaire, et de la nationalisation des charbonnages, dont le cabinet n'est pas partisan. A titre d'expérience, le gouvernement exploitera les mines du Limbourg, non encore concédées.

La délégation allemande a fait parvenir au secrétariat général de la Conférence de la paix deux longues notes en langue allemande. L'une est relative au rapatriement des prisonniers de guerre, l'autre à la flotte allemande de Scapa Flow. Le gouvernement rejette toute responsabilité au sujet de la destruction

de cette flotte, accomplie de bonne foi par l'amiral von Reuter, qui croyait l'armistice expiré et qui se trouvait, non pas dans des eaux neutres, mais dans un port britannique. A cela, la presse alliée répond que l'amiral était resté en communications secrètes avec l'Allemagne, dont il recevait certainement des instructions. Quant au rapatriement des prisonniers, il s'effectuera de plein droit dès que le traité entrera en vigueur.

Ce sont là des hors-d'œuvre, dit le *Temps*. En réalité le gouvernement allemand ne veut pas livrer les officiers qui ont commis des crimes pendant la guerre. « Il ne le veut pas, parce que l'état-major de M. Noske le lui défend; il ne le veut pas, parce qu'il a peur de déplaire aux partis réactionnaires et impérialistes ».

Ce que la censure a laissé passer

L'agence Reuter a communiqué aux journaux anglais un télégramme d'environ 1500 mots, daté de Rome, le 23 novembre, télégramme qui, d'après la *Westminster Gazette*, est le plus surprenant qui ait été envoyé d'une capitale européenne :

En voici un résumé :

« Après avoir souligné la victoire électorale obtenue par les socialistes, l'auteur de la dépêche affirme que ceux-ci sont en grande majorité animés de sentiments révolutionnaires et marchent à une politique de maximalisme qui, dans leur pensée, doit préparer la victoire du bolchevisme en Italie.

L'agence Reuter attribue aux socialistes l'intention de provoquer des scènes tumultueuses à la Chambre le jour de la séance royale et de perpétrer quelque acte injurieux vis-à-vis du roi, qui serait suivi d'un acte de rébellion capable de faire tomber le boiteux régime bourgeois.

Le télégramme illustre ensuite, par une série d'arguments tirés des polémiques électorales italiennes, la situation politique du pays, et attribue à M. Tittoni l'intention de donner sa démission pour respecter la décision des électeurs. Il ajoute que M. Nitti veut rester au pouvoir malgré tout, parce que ce n'est pas le moment de commettre des faiblesses.

Parlant ensuite de la situation difficile dans laquelle se trouve le roi, le télégramme recueille le bruit qui attribue au gouvernement l'intention de prétexter une maladie du souverain pour éloigner de Montecitorio le jour de l'inauguration de la nouvelle législature. Victor-Emmanuel aurait déjà manifesté l'intention d'abdiquer en faveur du prince Humbert, probablement sous la tutelle et la régence du duc d'Aoste.

Le correspondant ne voit d'autre solution à la crise que l'Italie va traverser que dans la dissolution de la Chambre et dans la convocation de nouvelles élections générales ».

Si ce résumé ne trahit pas le ton général du télégramme, on ne réussit pas à comprendre comment il a passé à travers la censure italienne, avec quel retard il est vrai. On sait que la censure a souvent interdit la circulation de nouvelles beaucoup moins suggestives. Ce qui est certain, c'est que la dépêche Reuter, telle qu'elle est publiée, produit une vive impression sur le public de Londres, d'autant plus qu'elle a été communiquée aux journaux par une agence télégraphique connue en Angleterre par son caractère officieux et par sa prudence.

Nouvelles Etrangères

Fin de grève à Paris

(Havas). Les imprimeurs des journaux de Paris de toutes les catégories qui font grève depuis le 11 novembre ont tenu hier après-midi une réunion. Au cours de la séance, un scrutateur a donné connaissance du referendum qui a eu lieu vendredi sur la question de la reprise du travail.

La votation a donné les résultats suivants :

Pour la reprise, 741 voix. Contre la reprise 463.

Le comité de grève, devant ce résultat, a annoncé son intention de faire une nouvelle démarche auprès des direc-

derniers qu'aucun renvoi pour fait de grève n'ait lieu. Cette proposition a été adoptée et une nouvelle réunion des grévistes a eu lieu vendredi soir à 8 h. à l'effet de leur faire connaître dans quelles conditions se fera la rentrée.

— Les imprimeurs des journaux en grève ont tenu une nouvelle réunion samedi soir; après avoir entendu le compte-rendu de la démarche faite vers la fin de la journée auprès des directeurs de journaux, les grévistes ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui lundi, à 6 heures du matin, pour les journaux paraissant le soir, et 19 heures pour ceux du mardi matin.

— La « Presse de Paris » publie un ordre du jour du syndicat patronal des imprimeurs-typographes, envoyé au syndicat ouvrier, déclarant que dans l'état économique actuel, aucune augmentation de salaires ne peut être accordée aux ouvriers.

Catastrophe près de Vienne.

La « Correspondance Wilhelm » annonce qu'une violente explosion, dont la cause est inconnue, s'est produite dans la nuit de jeudi à vendredi dans des barraquements d'ouvriers, au village de Markgraf-Neufeld, district de Florisdorf, près de Vienne.

Sur cent habitants environ de la baraque, une cinquantaine ont péri dans les flammes. Neuf personnes sont grièvement blessées et 15 plus légèrement. Le feu ayant fait de rapides progrès, les malheureuses victimes tombèrent sans connaissance, asphyxiées par la fumée, ce qui explique le grand nombre de morts. Les causes du sinistre n'ont pas encore pu être déterminées. Une explosion d'explosifs paraît impossible. La supposition selon laquelle on se serait servi maladroitement d'une lampe allumée est plausible.

Le local de la Raffeisenkasse de la localité a été complètement cambriolé et toute une série d'autres cambriolages ont été commis dans la même nuit dans la localité et les environs. Quelque temps avant la catastrophe, des coups de feu ont été tirés par des inconnus sur un gardien qui se trouvait non loin de la baraque où s'est produit l'accident.

Les Elections municipales en France.

On sait peu de choses encore. A Paris, les électeurs se sont présentés en assez grand nombre aux sections de vote. Le temps était particulièrement beau. Quelques groupes de féministes portaient des affiches disant : « Pour rendre la vie moins chère, il faut que la femme vote » et distribuaient des tracts sur les boulevards.

Dans la Gironde, la liste de M. Mandel, député de la Gironde, a été élue au deuxième tour de scrutin. M. Mandel passe en tête de liste à la presque unanimité des suffrages.

Nouvelles Suisses Politique Fédérale

Aujourd'hui lundi, le nouveau Conseil national fait son entrée sous la coupole du palais du Parlement.

La caractéristique de la nouvelle Chambre c'est l'accroissement du groupe socialiste. Comme pour marquer cette avance, le hasard a voulu que ce fût un socialiste, M. Greulich, qui fonctionnait comme doyen d'âge, étant né en 1842. Les années ont apaisés les ardeurs de sa jeunesse et le vétéran Greulich passe aujourd'hui pour un des membres les plus modérés d'un groupe qui comprend des éléments d'origine très différente et même de tendances absolument opposées.

La commission du Conseil national pour l'examen des élections a rejeté tous les recours électoraux. Un long débat a eu lieu vendredi sur la question de savoir si un employé fédéral pouvait être conseiller national. La plupart des députés romands ont approuvé le Conseil fédéral, qui se prononce pour les incompatibilités des fonctions. Par contre, plusieurs membres suisses-allemands ont proposé l'adoption d'un compromis tendant à ce que ces fonctionnaires puissent exercer leur mandat jusqu'à ce que la Constitution ait été révisée.

La commission se prononcera aujourd'hui lundi.

Tribunal militaire.

Le Tribunal territorial de la première division, siégeant sous la présidence du lieutenant-colonel Sidney Schopfer, a condamné le fourrier qui s'était rendu coupable d'un vol d'effets, à six mois d'emprisonnement, à la destitution de son grade, et à cinq ans de privation des droits politiques.

Un fusilier du nom de R., ancien gendarme, qui avait fait défaut à quatre services de relève, a été condamné à un an d'emprisonnement au régime militaire, quatre ans de privation des droits politiques et aux frais.

Le nommé P., ancien dragon versé dans les subsistances, domicilié au Maroc, et qui n'avait pas rejoint son unité ni pour la mobilisation générale ni pour le service de relève, a été libéré et renvoyé à ses chefs pour être puni disciplinairement. La Cour a considéré que P. n'était pas régulièrement incorporé et ne se trouvait, en conséquence, pas astreint au service.

Ces jours derniers, le même Tribunal a libéré une demi-douzaine de soldats résidant à l'étranger et qui n'avaient pas rejoint, eux non plus, mais qui ont pu établir qu'en venant en Suisse accomplir leur service, ils auraient gravement compromis la situation économique de leur famille.

Fribourg et Genève.

Le 4e centenaire de la combourgeoisie de Fribourg et Genève a été célébré à Fribourg à la fois avec solennité et cordialité. Le gouvernement genevois, en corps, avec les délégués du Grand Conseil de la ville, et de la presse de Genève, arrivé à 9 h. 50, a été conduit en automobile à l'Hôtel-de-Ville où les honneurs lui ont été rendus par un peloton de gendarmes et de vieux grenadiers en uniformes de l'époque napoléonienne. La musique de la ville jouait sur la place du Tilleul.

Dans la salle du Grand Conseil, décorée aux couleurs des deux républiques, le gouvernement fribourgeois et ses invités au nombre d'une cinquantaine, attendaient les combourgeois de Genève.

Des chants de circonstance ont été exécutés par un chœur mixte costumé.

M. Gignoux, président du gouvernement de Genève, a adressé aux Fribourgeois une chaleureuse harangue à laquelle M. Perrier, président du gouvernement de Fribourg, a répondu. On défille ensuite devant le vitrail dont les autorités genevoises viennent de faire hommage au canton de Fribourg, en souvenir de l'alliance de 1519. Ce souvenir très artistique, dont le dessin est l'œuvre du professeur Demole, représente S. Pierre et S. Nicolas avec les armoiries et devises des deux villes.

Après la cérémonie à l'Hôtel de Ville, les autorités genevoises et fribourgeoises firent en automobile le tour de la vieille ville par les ponts pour aboutir à l'hôtel Terminus. Un déjeuner de 70 couverts fut offert.

M. Musy, vice-président du gouvernement fribourgeois, a porté un toast dans lequel il a salué Genève comme capitale des Nations.

La fête s'est terminée par une excursion en automobile à l'ancien monastère de Hauterive.

Les impôts allemands et la Suisse.

Le gouvernement allemand se propose de soumettre les ressortissants de l'empire résidant à l'étranger à l'impôt extraordinaire sur la fortune. En ce qui concerne la Suisse, cette mesure équivaudrait à restreindre les ressources de nos fisco cantonaux et fédéral.

La Chambre de commerce allemande de Zurich et la colonie allemande de cette ville se sont élevées contre le projet pour d'autres raisons : parce qu'il aurait pour effet, assurent-elles, de diminuer la force de concurrence des négociants allemands, puis de priver les ressortissants de l'empire « de moyens et de forces qui leur sont nécessaires pour remplir leur tâche patriotique » Il va de soi que ces arguments rendraient l'application de l'impôt impérial en Suisse plutôt sympathique dans notre pays.

Il ressort en tous cas de ces considérations que la mesure proposée, bien que constituant une entorse à la souveraineté fiscale de la Suisse, présente moins d'importance, à notre point de vue, que l'application de l'impôt extraordinaire à nos compatriotes fixés en Allemagne, menacés de perdre une

grande partie de leurs économies. Si la Suisse doit céder sur un de ces deux points, il vaudrait mieux que ce fût sur le premier. Tel est le point de vue que soutient la *Nouvelle Gazette de Zurich*, et il paraît fort raisonnable.

Poignée de petits faits

— Le Conseil fédéral a adressé aux gouvernements des Etats ayant participé à la guerre un appel en faveur du rapatriement de tous les prisonniers de guerre non encore libérés.

— Le comité directeur du parti socialiste suisse réuni récemment à Berne, a décidé de revendiquer deux sièges au Conseil fédéral et de présenter les candidatures de MM. Gustave Müller (Berne) et Paul Graber (Neuchâtel).

Cette décision, toutefois, doit être soumise à l'assemblée des délégués du parti.

— Nous apprenons que le major Isler, chef du service d'aviation militaire à Dubendorf, a donné sa démission pour le 31 décembre.

— M. Clemenceau a pourvu au dernier des portefeuilles vacants par suite de l'échec électoral de plusieurs de ses collaborateurs. Pour remplacer M. Colliard, ministre du travail, il a fait appel à M. Paul Jourdain, qui vient d'être élu pour la première fois député par le département du Haut-Rhin. M. Jourdain a accepté, mais comme il a demandé un délai pour aller régler ses affaires en Alsace, le décret de nomination ne paraîtra que mardi au *Journal officiel*.

— Un individu, portant beau, s'était présenté chez un fourreur de la rue du Rhône, vendredi après-midi et s'était fait montrer des fourrures de prix. Très habilement, l'individu s'empara d'un magnifique renard blanc qu'il fit disparaître sous son pardessus et se retira. Un employé, dont les allures du pseudo-client avaient attiré l'attention, vit la fourrure dépasser le manteau et se lança à la poursuite du voleur qui fut arrêté par un gendarme. Le voleur est un nommé Jérôme de Castro, alias Etienne Borella, 35 ans, Argentin, garçon d'hôtel. Cet individu est un dangereux repris de justice qui est en outre soupçonné d'être l'auteur de nombreux vols commis dans les magasins d'horlogerie. Cinq mandats d'arrêt ont été lancés contre lui. Une prime de 2000 fr. était offerte pour son arrestation.

— On mande de Bruxelles que M. Ador, président de la Confédération, a eu samedi matin avec le ministre des chemins de fer un entretien qui a eu principalement pour objet la question des transports en ce qui concerne les relations entre la Belgique et la Suisse.

— Les journaux anglais annoncent une nouvelle transaction dans l'industrie anglaise du coton qui n'a pas moins rapporté que 100 millions de francs. Il s'agit de la vente de la grande filature Herrockses Mill, à Lancashire. Cette société travaillait avec un capital par action de 27 millions de francs versés. Aujourd'hui, on offre aux actionnaires au moins 125 millions de francs, somme qui sera fort probablement encore dépassée. En principe, la vente est faite et on ne discute plus que de la future forme de l'entreprise.

— La villa Perrenoud, à Saint-Blaise, léguée par testament à la commune de Neuchâtel comme maison de convalescence pour les malades de l'hôpital de la ville, a été cambriolée dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, par deux individus, dont il n'a pas encore été possible d'établir l'identité. Les cambrioleurs ont emporté une quantité de literie : matelas, duvets, oreillers, draps et couvertures, dont la valeur est estimée à 2000 fr. Le tout, emballé de toiles, fut réuni en six ballots qui prirent le chemin de la gare de Cornaux, d'où ils furent expédiés en bagages à destination de Bâle, jeudi matin.

LA RÉGION

Aigle-Leysin.

La Compagnie du chemin de fer Aigle-Leysin s'est vue à son tour, dans l'obligation d'introduire une surtaxe de vingt pour cent sur les prix des billets de voyageurs et des abonnements.

Cette augmentation est entrée en vigueur le 1er décembre.

Jusqu'ici les tarifs de l'Aigle-Leysin étaient restés ce qu'ils étaient avant la guerre.

Nouvelles Locales

A tout nouvel abonné pour 1920, le « Nouvelliste » sera envoyé gratuitement pendant ce mois de décembre.

Décisions du Conseil d'Etat

Gestion. — M. le Chef du Département de l'Intérieur dépose le rapport sur la gestion de l'Office cantonal de Ravitaillement pendant la période du 13 septembre 1917 au 27 septembre 1919, ainsi que le rapport de la Fiduciaire sur les comptes du dit office. Le Conseil d'Etat donne décharge au Département de l'Intérieur pour la gestion de ce service.

Amende. — Il est prononcé une amende de fr. 50 contre les présidents des communes de X X, pour envoi tardif du procès-verbal de l'élection fédérale du 26 octobre.

Sion-Vex. — Les travaux de correction de la route Sion-Vex, au contour de Maragnenaz, sont adjugés à MM. Meyer Joseph et Henri, au prix de leur soumission.

Sage-femme. — Le Conseil d'Etat accorde à Mlle Angéline Morand, de Riddes, porteuse d'un diplôme de la Maternité de Genève, l'autorisation d'exercer la profession de sage-femme dans le Canton.

Pour Evolène. — Il approuve la nomination de M. Jean Pralong, huissier à Evolène, en qualité de teneur des registres d'impôt de dite commune, en remplacement du titulaire démissionnaire.

Convention. — Il approuve le projet de convention déterminant les relations entre le Département des Finances et la Banque cantonale du Valais, concernant les opérations traitées par cet établissement pour le compte de l'Etat.

Démission. — Il est pris acte avec remerciement pour les services rendus, de la démission du major Maurice Germainier en qualité de commandant du bataillon 13 de landsturm.

Histoire. — Le Conseil d'Etat décide de souscrire à 100 exemplaires de l'« Histoire de la ligne du Simplon », dont la publication est entreprise par la Direction du 1er Arrondissement des Chemins de fer fédéraux.

Utilité publique. — Il accorde :

1. à la commune de Vernamiège la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'établissement d'une canalisation d'eau potable ;
2. à la commune de Nendaz, la déclaration d'utilité publique pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'exécution des travaux ci-après :

- a) chemin Clèves-Verrey-Ogentse ;
- b) assainissement et reboisement à l'Ergosche.

Pour Ecône. — M. Pierre Lamon, instituteur à Lens, est nommé surveillant à l'Ecole d'agriculture d'Ecône.

Routes de montagne. — Le Conseil d'Etat décide d'adhérer à l'initiative prise par le Gouvernement du Canton d'Uri, tendant à faire des démarches auprès de l'autorité fédérale en vue d'obtenir une augmentation du subside pour les routes alpestres.

Elections. — Il approuve le rapport à adresser au Conseil fédéral sur les élections au Conseil national.

Concours. — Il autorise :

1. le Département des Finances à mettre au concours les postes d'un 3me contrôleur d'impôt et d'un second comptable adjoint ;
2. le Département forestier à ouvrir un concours pour la nomination de 4 inspecteurs forestiers.

Subsides. — Il est accordé un subside de fr. 1000 à la Fédération cantonale d'aviculture et de cuniculture.

Débütants de sels. — M. Camille Zumborha est nommé débütant de sels à Oberwald, et M. Gabriel Julien est nommé en la même qualité à Montana, l'un et l'autre en remplacement des titulaires démissionnaires.

La question de nos Instituteurs

On nous écrit :
En fin de session, le Grand Conseil a adopté favorablement le principe d'une subvention de renchérissement de la vie de 20.000 francs en faveur des instituteurs.

C'est la reconnaissance implicite des justes griefs du corps enseignant, et c'est un gros pas en avant.

Certes, ce n'est pas le Pactole, loin de là, ce n'est même pas l'assurance d'une situation normale, car il faudra encore voir comment certaines communes se comporteront, mais, au pis-aller, c'est quelque chose, et les instituteurs préféreront ceux qui ont accordé ce « quelque chose » à ceux qui, tout d'abord, ne voulaient rien donner, qualifiant les demandants de *bolchevistes*.

Nous ne comprenons pas, en effet, la tactique de l'Opposition radicale dans cette question.

Sincèrement, voulait-elle favoriser le corps enseignant ?

Si oui, elle devait noter l'entrée en matière sur les crédits supplémentaires.

Mais non, elle les repousse, et une fois, le vote acquis, elle cherche à tout gêner, en voulant tout accorder, même à la partie allemande qui ne demandait rien.

Il n'est pas permis de se jouer ainsi de la misère des instituteurs et de montrer le bout de l'oreille politique jusque dans des revendications économiques qui devraient être examinées en elles-mêmes et pour elles-mêmes.

X.

Massongex.

Aujourd'hui, dimanche, M. le Chanoine Delaloye, notre cher Curé, a pris congé de ses paroissiens dans un sermon d'adieu très éloquent et très émouvant. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous avons entendu pour la dernière fois cette parole apostolique qui, durant les vingt-cinq années de pastoration chez nous, a, tour à tour, enseigné, intéressé, consolé et fait tant de bien. Dévoué et charitable à l'excès, M. le Chanoine Gabriel Delaloye, comme son frère le Doyen d'Ardon qui fut aussi Curé de Massongex, ne laisse que des regrets et un souvenir qui ne périra pas.

X.

N. D. R. — M. Delaloye, déjà chanoine honoraire de St-Maurice, a été installé mercredi comme chanoine de la Cathédrale de Sion et, c'est un des jours de cette semaine qu'il entre en fonctions comme Vicaire général du Diocèse. Nos vœux l'accompagnent, mais son cœur nous reste.

La fièvre aphteuse

Il ressort des bulletins publiés par l'office vétérinaire que la fièvre aphteuse a continué durant ces huit derniers jours à faire des ravages considérables malgré toutes les mesures prises pour conjurer le mal. Pendant l'espace d'une semaine, le nombre des écuries contaminées s'est élevé de 666 à 777, com-

prenant 5943 bêtes appartenant à l'espèce bovine ; 1111 porcs, 720 chèvres et 509 moutons. Il a été procédé à des abatages dans 17 écuries, soit 217 bêtes à cornes, 93 porcs, 6 chèvres et 11 moutons.

Mais l'épizootie continue aussi à étendre ses ravages par delà les frontières, de sorte que l'office vétérinaire s'est vu contraint d'édicter des défenses d'importation presque tout le long de la frontière suisse.

De Fribourg, on mande que la fièvre aphteuse, qui avait subi un arrêt, est de nouveau en recrudescence dans la Singine, la Gruyère et la Sarine. Soixante bouchers militaires ont été engagés pour l'abatage et un nouveau contingent de troupes levé pour assurer les mesures de police. La maladie a éclaté à la grande ferme de Morvin, rière Pierrafortscha, contenant 70 têtes de bétail, au village de Belfaux et à Fillistorf, dans la ferme Roggo, où il y a 66 têtes de bétail.

Le gouvernement neuchâtelois a pris des mesures très sévères. Tous les voyageurs venant de Berne sont obligés de se désinfecter les pieds au sortir de la gare. La route de Neuchâtel-Berne est interdite à la circulation et est barée par des pompiers ou des civils portant un brassard rouge.

Chronique sportive

La Fédération Sportive Catholique, 5, rue du Rhône, à Genève, émet une intéressante loterie dont le 1er prix est une *Motocyclette Condor*, 2 H.P., 3 vitesses, d'une valeur de fr. 2450.— ; puis il y a un *Piano Schmidt Flohr*, de Berne, valant fr. 1780.— ; une *Bicyclette Condor*, de Courfaivre ; un service à thé complet, en porcelaine ; un appareil photographique et une quantité de très beaux lots.

Aussi nous ne pouvons que la recommander chaleureusement à nos sportsmen, qui pourront se procurer des billets, au prix de f. 1.—, en écrivant au siège de la fédération ou en versant la contre-valeur, plus le droit des pauvres (0.05) au compte de chèques postaux I. 1349.

Ce qu'on fait avec le lait

Le lait, cet aliment si complet, donne naissance, selon les opérations industrielles auxquelles on le soumet, à un certain nombre de produits dont la caséine est un des plus importants en raison de ses nombreux usages et de ses multiples modes d'emploi.

La caséine provient de la dislocation du lait écrémé. Au point de vue alimentaire, elle est le constituant fondamental des fromages ; mais précipitée par la présure ou par des ferments lactiques, elle fait la caséine plastique que certaines industries emploient et transforment avec succès en objets divers.

La fabrication de la caséine comprend deux opérations principales : 1° l'extraction de la caséine humide ou caillébotte, qui s'exécute dans les laiteries, après la fabrication du beurre ; 2° le séchage

de la caillébotte, travail qui est effectué dans de vastes usines centrales où l'on manipule les caillébottes fabriquées dans les laiteries situées dans un certain rayon.

Une fois la fabrication terminée, la caséine se présente sous la forme de petits grumeaux de la grosseur d'un grain de riz environ et sous un aspect blanc jaunâtre. Elle peut être livrée ainsi, ou bien, suivant les demandes des clients, elle est passée au moulin. Les diverses caséines ont des emplois différents qui varient suivant le mode de fabrication. La caséine lactique est employée pour le couchage du papier, l'appât des étoffes, la préparation de la colle pour le collage des bois contreplaqués des ateliers d'aviation.

La caséine à la présure sert principalement à la fabrication des matières plastiques imitant le cellulose, l'ambre, l'écaïlle, l'ivoire, la corne.

Qui aurait dit, jadis, qu'avec du lait desséché et comprimé, voire du fromage, on ferait d'élégantes et trompeuses parures ?

Il sert parfois de réclamer

Jusqu'à présent les Chemins de fer fédéraux faisaient payer les billets, à destination de la France, sans tenir compte du change français et bénéficiaient de la différence, qui est énorme aujourd'hui.

Un de nos amis ayant appelé l'attention du P. L. M. sur ce fait, cette compagnie a obtenu, qu'à partir du 1er décembre les C.F.F. tiendraient compte du change français sur les sommes qu'ils encaisseraient pour le compte des réseaux français.

Livraisons de sucre.

Un certain nombre d'estimations de provenance américaine nous permettent de nous faire déjà un tableau approximatif de la production de sucre de cette année. La production en sucre de betteraves est toujours très faible en Europe, si bien qu'il ne peut, pour ainsi dire pas être question d'exportation par les pays producteurs. L'élément principal de notre consommation est donc fourni par le sucre de canne. Les statistiques américaines estiment à 16.600.000 tonnes la récolte mondiale. Cette quantité se trouverait de 300.000 tonnes supérieure à celle de l'année dernière.

La Suisse n'a pu jusqu'à ce jour supprimer le rationnement du sucre. Elle se vit même dans l'obligation de la réduire à 750 grammes à partir du mois de novembre, alors que pour octobre, la ration avait pu être élevée à 1 kilo.

Quelques nouveaux achats ont pu être conclus avec l'Amérique et la Hollande, quoique sur une échelle encore assez modeste.

Hausse des cigares.

Voici en quels termes les fabriques suisses annoncent une nouvelle hausse de cigares :

Nous espérons pouvoir, après la conclusion de la paix, baisser les prix de nos produits qui, pendant la durée de la

guerre, ont subi une hausse progressive.

Malheureusement, le coût de la plupart de nos matières premières continue à augmenter, de même que les salaires et autres facteurs de fabrication, concernant les tabacs employés principalement pour nos cigares.

Nous nous voyons ainsi forcés de suivre l'exemple de tous les fabricants suisses de la branche du tabac et d'élever les prix de nos cigares dans la proportion fixée par nos nouveaux prix-courants de ce jour. Cette hausse entre immédiatement en vigueur.

Pétrole et benzine.

La division des marchandises de l'Office fédéral de l'alimentation a diminué le prix de vente du pétrole de 10 fr. par 100 kg. Le prix de détail du pétrole peut donc être abaissé et fixé dans toute la Suisse à 50 centimes le litre, exception faite des contrées montagneuses où une majoration de 2 à 3 centimes par litre, en raison des frais de transport plus élevés est justifiée. La baisse totale du prix du pétrole depuis le commencement de l'année est de 40 centimes par litre.

Le prix de la benzine pour moteurs est également abaissée de 15 fr. par 100 kg. La baisse du prix de la benzine est de 75 centimes par kg. depuis le mois de février.

Le prix de la benzine légère n'est pas modifié pour le moment.

Le tchéco-slovaque.

Le département politique fédéral a admis la langue tchéco-slovaque dans le service télégraphique.

Monthey. — (Corr.)

La Semaine Sociale donnée à Monthey par M. l'Abbé Pilloud a remporté un gros succès. Suivie par des auditeurs attentifs et intéressés, elle ne manquera pas de produire les meilleurs fruits dans les esprits.

Le concordat du Loetschberg.

On mande de Berne que le projet du concordat est actuellement achevé ; il va être transmis aux autorités administratives du Loetschberg, puis au Tribunal fédéral.

La question Vorarlberg

On écrit au « Vorarlberg Volksblatt » du côté de l'entourage du gouvernement du pays, au sujet du discours de M. Calonder :

Par cette déclaration, qui est bien officielle, la Suisse a fait connaître officiellement son attitude dans la question de l'union. Cela est pour notre pays de la plus grande importance, la question du Vorarlberg étant maintenant entrée dans une période décisive. En présence de ce fait, il est absolument nécessaire de donner à cette question si importante pour notre pays, une attention spéciale. A cette heure les paroles ouvertes et précises de l'homme d'Etat suisse nous sont doublement agréables. Cette promesse d'assistance n'est pas un son vide, mais une vraie et bonne parole suisse.

Dans la question de l'union du Vorarlberg des événements importants sont imminents, dans certaines conditions. L'attitude bienveillante de la Suisse, telle qu'elle ressort du discours du conseiller fédéral Calonder, n'est pas restée sans faire une impression profonde. On verra si le Landtag du pays prendra, dans sa séance prochaine, également position à l'égard de la question, bien qu'elle n'est pas à l'ordre du jour. L'attitude du gouvernement autrichien a produit une impression étrange, parce qu'il se découvre soudainement de vieilles sympathies pour le Vorarlberg et attribue à la Suisse des intentions d'annexion.

Trafic du bétail entre la Suisse et la France

Par suite du danger de la propagation de la fièvre aphteuse en Alsace, jusque dans les régions voisines de notre frontière, est interdit tout trafic de bétail (espèces bovine, ovine, caprine et porcine), ainsi que le trafic des peaux, viandes, lait, foin, paille, litière et fumier par les bureaux de douanes-routes situés le long de la frontière depuis Bönfol jusqu'à Bâle.

Les Familles HANAËR, à Martigny, ont la grande douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame HANAËR

décédée à Martigny le 30 novembre 1919. L'ensevelissement aura lieu à Martigny le 3 décembre à 9 1/2 h. du matin.



Emodella
le purgatif par excellence.
En vente dans les pharmacies
GABA S.A. - BALE



SODEX
le produit idéal pour la lessive et les récurages dans la cuisine et dans le ménage.

SODEX ne se vend qu'en paquets blancs originaux imprimés en rouge.
USINES SODEX S.A. OLTEN

J'EXPÉDIE
ESCARGOTS FARCIS
à 1 fr. 50 la douz. S'adres. à
E. LORETAN, Monthey, Chaux



Occupez les
Consommateurs, achetez des marchandises suisses dans les magasins suisses. Négociants et industriels, donnez commandes aux fabricants suisses. Vous empêcherez ainsi l'accaparement du marché par l'industrie et le commerce étrangers, et vous favoriserez le développement de notre Pays.

Union Nationale Suisse

Noël et Nouvel-An
Librairie Papeterie Ph. Rochat
à Bex
Téléphone 115

Nouveautés littéraires — Cartes topographiques — Papeteries fines et ordinaires — Maroquinerie — Plumes à réservoir — Calendriers et Agendas. Articles pour la peinture (10 % de rabais) et pr. le dessin. Cadre — Gravures. Tous les livres sont fournis sans frais. Expédition par retour du courrier.

AVIS

J'avise mon honorable clientèle que j'ai remis mon commerce de St-Maurice et de ce fait, ne tiendrai plus que mon magasin d'horlogerie-bijouterie-musique de Bex, rue de l'Avançon, maison Fontenaz. Je prie donc les personnes ayant des montres et de la bijouterie chez moi, de bien vouloir venir les chercher chez moi, ou je les enverrai contre remboursement. Pour les régulateurs, je les porterai à domicile sur demande. Les envois par la poste et les commandes sont promptement exécutés et réexpédiés.

Jules Plain, Horlogerie

Machines à coudre

à main et à pied neuves et d'occasion. Fers à repasser et appareils électriques Prix défiant toute concurrence

VISCARDI FRÈRES Avenue de la gare BEX.
Téléphone 113.

AMATEURS ! Pour les Fêtes faites quelques jolis paysages et groupes que vous ferez coller sur albums modernes. Pour tous travaux fournitures, adressez-vous chez **Dorsaz, à Martigny.** Prix courants. Expédie gratis en France.

On cherche des AGENTS pour la vente de Rasols de sûreté argentés et très soignés. Joli gain supplémentaire à réaliser par chacun. ECHANTILLON contre remboursement Fr. 3.50. **RUDOLPHE HEFNER,** 4, rue du Lion d'Or, Lausanne

Ulcérations et varices ouvertes, même fort anciennes et celles ayant la tendance de guérir difficilement sont fermées radicalement et en peu de temps par l'emploi de

Résopone

S'emaloie sous forme de solution ou de pommade. **Produit calmant et non toxique,** recommandé par le corps médical. Les effets sont surprenants même pour les cas désespérés.

En vente dans les pharmacies seulement

La Boucherie Chevaline Moderne
Bas des Escaliers du Marché, Lausanne

sert bien :

Viande désossée pr charcuterie à fr. 2. 70 le kg.
Bœuf avec os Fr. 2. 10 le kg.
Rôti 1er choix Fr. 3. 30 « «
Faux-filet Fr. 3. 50 « «
Saucisses et saucissons 3. 80 « «
Salami 5. - « «

Expéditions à partir de 2 kgs. - Téléph. 39,33
Se recommande : **F. Courvoisier.**

ON CHERCHE pour entrée immédiate **forte fille** pour le ménage. Bon traitement et gros gage. Adr. offres à Mme PESSION, Bataille 7, Broc (Gruyère).

On demande une **fille honnête** pour aider au ménage. Bon gage, bon traitement. S'adr. au « Nouvelliste »

On demande encore quelques **filles de salle** pour la saison d'hiver. Adr. offres avec certificats et photographies au **Grand Hôtel à Morgins.**

On demande **Dactylographe** pour Bureau d'avocat à Martigny. S'adr. à l'Etude Henri CHAPPAZ.

On demande un **JEUNE HOMME** comme **PORTEUR DE PAIN** (place à l'a-née) ainsi qu'un **JEUNE FILLE** pour un ménage de 5 personnes. Bon gage. S'adresser au Nouvelliste sous Z S.

A vendre un grand **fourneau-potager** avec four, sous-four et réservoir en cuivre, ainsi qu'un **bon poêle** rond en faïence. Les voir et traiter chez **GROGNOZ, potier,** à Clarens.

Appareils Photographiques

A vendre de suite :
20 appar. Kodak Vest Pocket
12 » Kodak format 7 X 11
12 » Kodak 7 1/2 X 11 1/2
50 » Jca 9 X 12
6 » Goez 9 X 12
3 » Nettel 9 X 12

Demandez renseignements et prix chez **SCHNELL**, 9, Place St-François, Lausanne

La Banque Populaire Valaisanne S. A.
SION
 reçoit des dépôts à
 4 % en comptes-courants
 4 1/4 % sur Carnets d'Épargne
 4 1/2 % sur Obligation à l'année.
 5 % sur Obligation à 3 ans.
 Le timbre fédéral est à la charge de la Banque.
 LA DIRECTION
 Henri Spahr., Alb. de Torrenté.

Banque Fédérale
 (Société Anonyme)
VEVEY
 1, Place du Temple et Rue d'Italie
 Capital : frs. 50.000.000
 Réserves : frs. 13.400.000
 Comptoirs en Suisse : Bâle, Berne, Chaux-de-Fonds, Genève, Lausane, St-Gall, Zurich, et Vevey.
 La Banque reçoit des dépôts d'argent en comptes-courants à vue, carnets de dépôts et comptes à termes aux conditions les plus avantageuses.
 La Banque délivre des
BONS de CAISSE
 aux taux de
4 3/4 à 5 %
 selon le terme.

La Filature de Lin
et Tissage Mécanique
de Ruederswil
 (Canton de Berne)
 se recommande aussi cette année à MM. les agriculteurs pour le filage et le tissage à façon de lin, chanvre et étoupe.
 Prix réduits. Service prompt et soigné.
 En outre, nous recommandons nos fils de lin et de chanvre, ainsi que nos toiles de ménage, trièges, nappages et articles pour literie.
 Échantillons et prix-courants à disposition.

Vente directe du fabricant aux particuliers
MONTRES « MUSETTE »
 5 ans de garantie, 9 mois de crédit, 8 jours à l'essai.
Exacte No 205. Ancre 15 ruble-forte boîte argent contrôlé Fr. 72.-
Sûre No 206. Ancre 8 rubis forte boîte nickel blanc Fr. 42.-
Solide
 A terme : Acompte 20. Par mois 8.- Au comptant 8 % escompte
 Grand choix de Montres
 Demandez gratis et franco le catalogue illustré des Montres MUSETTE
 aux seuls fabricants : Fabrique Musette 61
Guy-Robert & Co, Chaux-de-Fonds
 Ancienne Maison suisse fondée en 1871

- Laine de mouton -
 transformée en étoffe pour Messieurs ou Dames ou acceptée en échange par la fabrique de draps bien connue :
 Holrs N. Pedolin, S. A. Colra.

OCCASION
 A vendre plusieurs pots-agers et fourneaux à l'état de neuf. — Achat et vente de meubles.
 Ch. Baratta, Rue du Château, Monthey.

Sage-femme diplômée
Mme J. ZAUGG
 14, Rue Croix-d'Or Genève
 Consultations tous les jours. Pensionnaires.
 Téléphone 3303.

Viande & Charcuterie
bon marché
 Rôti, sans os ni charge le k. fr. 3,20
 Bouilli, avec os le k. fr. 2.
 Saucissons et saucisses le k. fr. 4.—
 Selam! le k. fr. 5.—
 Viande désossée pour fumer, sécher ou faire de la charcuterie le k. fr. 2,90 expédia à partir de 2 kg. la
Boucherie Chevaline Centrale.
 Lève 7 Lousanne.

Viande de cheval
 Nous expédions contre remboursement le kilog de :
 ROTI très qual. sans os Fr. 3 30
 » 2me » sans os Fr. 3.—
 BOUILLI avec os Fr. 2 40
 SALAMIS, salamettis Fr. 5.—
 SAUCISSONS, SAUCIS- Fr. 4,50
 SES, viande fumée Fr. 4.—
GABALLUS, (Soc. Anonyme).
 LAUSANNE.
 Directeur : Ch. Guez.
 Tél. Boucherie 4098.
 Domicile 4097.

Vendez vos chevaux pour abattre et ceux abattus d'urgence, à la
Grande Boucherie chevaline valaisanne de Sion
 qui vous payera le grand prix du jour. Paiement comptant. En cas d'urgence on se rend à domicile.
 Téléphone 166.

Nouvelle lampe électrique de poche garantie et incomparable comme force de lumière 4-6 volts. Prix 3.50 avec contact cont., 4.50 soignée 5 et 6. fr. Batterie de rechange, fr. 1.10 — Briquet d'acier modèle, 0.95 et 1.50
 Automatique et Universel. Nouveau catalogue 1919 2, 6 et - La Ischy, fabric. Payerne.
 Lavey, Matter-Jordan.
 Aoverly, Lavey.
 Saxon, Coop agricole et ovier.
 Salan, Pionnier-Delaz.
 D'Alès, Joris Angelin.
 Monthey, Donnet Oct.
 » Lugon-Lugon.
 Martigny, Joris, Pharm.
 Filly, Tramador.
 Champey, Exenry, Bazar.
 Champey, Gay Nestor.
 Bramois, Gay H.
 Bonivet, Gachet Alexis.
 Sindr. ar. x bons magasins :
 100 « 72.— sacs en sus.
 50 « 57.— « 45.—
 25 « 18 75 « 23.—
 10 k. fr. 7 80 en lieu de 9.30
 plombée
 (spectax) avec étiquette
 (spectax) liquidation des stocks
 décembre (dans les dépôts
 No 28) Prix jusqu'à 23
 bulletin d'analyse officiel
 contrôle à Glend, antérieurement
 économique de lait en éponge,
 tible, permettant une forte
 fait, doux, moelleux, diges-
 est un produit adjuvant du
 La Farine Avo (Lacta)
 sérieux.
 clients de faire un essai

1000
Eau-de-vie de feuilts
 pure, pommes, poires première qualité à fr. 3.— le litre. Envoi depuis 5 lit contre remboursement.
V. RUEGER & Cie
 Distillerie, AARAU

BANQUE
De Riedmatten & Cie
SION
 reçoit des fonds
 En compte-courant 4 0/0
 En caisse d'Épargne 4 1/4 0/0
 Dépôts à 1 an 4 1/2 0/0
 Obligations à 3 et 5 ans 5 0/0
 Timbre fédéral à notre charge, Escompte, Encaissement, Avances, Crédit, Achats et ventes de titres, etc
 Compte de chèques Postaux II c. 324.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
 Orfèvrerie - Optique
MACHINES À COUDRE
Henri MORET

 Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres. Bijouterie, bagues, broches, chaînes, médailles.
 ALLIANCES OR, gravure gratuite.
 Services de table argenterie.
 Jumelles à prismes et autres.
 LUNETTES et PINCE-NEZ.
 Réparations promptes et soignées.

Un fusain soigné et encadré
 Le plus beau présent pour les fêtes. Ne tardez plus. Adressez-vous à Dorsaz, Martigny, si vous désirez un travail soigné.

Lundi 1er Décembre
 premier jour de notre grande **EXPOSITION**
 de
Jouets, Garnitures p. arbres de Noël
Etrennes utiles
Magnifiques cadeaux
 Un choix de toute beauté ! Des prix sans concurrence permettent à chacun d'acheter à sa convenance.
GRANDS MAGASINS
VILLE de PARIS
Martigny
 Succursales en Valais : MONTHEY — SIERRE

Dès Lundi 1er Décembre
VENTE ANNUELLE
Coupons et Occasions
Information
 Les Grands Magasins A L'INNOVATION avisent leur clientèle qu'à l'occasion de leur Vente Annuelle de **Coupons et Occasions** qui commence lundi 1er DÉCEMBRE, vous offrent des **Rabais spéciaux** sur les marchandises ci-dessous mentionnées qui ne sont pas marquées Soldes ou Occasions

| | | |
|---|--|---|
| Manteaux lainage fant. ou velours de laine, teintes mode, de la saison | de 100 à 200 francs Rabais spécial 10 % | de 200 à 800 francs Rabais spécial 20 % |
| Costumes lainage fantail., gabardine, velours de laine ou serge, toutes teintes | de 100 à 200 francs Rabais spécial 10 % | de 200 à 700 francs Rabais spécial 20 % |
| Robes de ville, de soir, de bal, (en lainage ou en soierie, création de la saison) | de 100 à 200 francs Rabais spécial 10 % | de 200 à 500 francs Rabais spécial 20 % |
| Chapeaux garnis, de cette saison Voir notre Exposition .. | de 30 à 50 francs Rabais spécial 15 % | de 50 fr. et au-dessus Rabais spécial 20 % |

N. B. — Ces Rabais spéciaux sont valables du 1er au 7 Décembre.
 Demandez notre CATALOGUE SPÉCIAL qui sera envoyé gratuitement.

Grands Magasins
INNOVATION
 Rue du Pont Lausanne

Un appel du Conseil fédéral en faveur des prisonniers de guerre

Voici l'appel que le Conseil fédéral a adressé aux gouvernements des Etats ayant participé à la guerre :

S'inspirant d'un intérêt supérieur d'humanité, une centaine de députés au Conseil national suisse ont récemment présenté une motion à laquelle s'est ralliée l'unanimité du Conseil, invitant le Conseil fédéral à intervenir auprès des gouvernements intéressés en vue d'obtenir d'eux, aussi promptement que possible, le rapatriement des prisonniers de guerre encore retenus loin de leur patrie. Parmi ceux-ci, la motion visait plus particulièrement les prisonniers se trouvant en Sibérie et en France, ainsi que les prisonniers russes non encore rapatriés d'Allemagne.

Le Conseil fédéral ne pouvait qu'accueillir favorablement cette manifestation unanime, qui répond si complètement au sentiment de l'opinion publique en Suisse.

Pendant toute la durée de la guerre, ce fut la préoccupation constante de la Suisse de contribuer à améliorer et rendre supportable le sort toujours plus pénible des prisonniers de guerre et des internés civils. A cet égard, le Conseil fédéral a la conscience de n'avoir laissé échapper aucune des occasions favorables qui se présentèrent à lui. Plusieurs Etats belligérants lui ayant confié la sauvegarde de leurs intérêts en pays ennemis, le gouvernement fédéral et ses représentants à l'étranger

ont eu le privilège de pouvoir apporter le réconfort de leur appui et de leur sollicitude à d'innombrables prisonniers au pouvoir des deux groupes belligérants. Indépendamment de l'internement des prisonniers de guerre en Suisse et du rapatriement à travers le territoire suisse des prisonniers blessés et malades, le Conseil fédéral a été particulièrement heureux de pouvoir servir d'intermédiaire à l'occasion de la conclusion entre Etats belligérants, de plusieurs accords apportant aux prisonniers de guerre des garanties et des améliorations de traitement inconnues jusqu'alors.

L'activité si efficace dans ce domaine du comité international de la Croix-Rouge suisse, n'a pas besoin d'être rappelée ici.

Aujourd'hui, la majorité de ces victimes de la guerre sont rendues aux leurs et à leur pays. Mais c'est une pensée profondément affligeante qu'un an après

la conclusion des armistices ce sort meilleur ne soit pas encore échu à des centaines de mille captifs, qui attendent toujours dans l'incertitude et l'anxiété le moment de leur délivrance.

Le Conseil fédéral n'ignore pas toutes les difficultés d'ordre technique qui se sont opposées jusqu'à présent et qui continuent à faire obstacle au rapatriement d'un grand nombre de ces prisonniers, plus particulièrement de ceux qu'il faut aller chercher dans les régions immenses et souvent inhospitalières de la Sibérie ; il connaît aussi les efforts persévérants qui ont été tentés et les sacrifices d'argent considérables qui ont été consentis par les gouvernements et de nombreuses institutions de la Croix-Rouge pour vaincre tant d'obstacles.

Mais quels que soient les pays où les prisonniers continuent à se trouver retenus et quelles que puissent être les raisons de la prolongation indéfinie de leur captivité, celle-ci ne pouvait man-

quer de provoquer chez eux et leurs familles une amère déception et un profond abattement moral ; et un véritable danger social pourrait résulter de l'état d'esprit qui risque de s'emparer irrémédiablement de centaines de mille hommes soumis à une pareille épreuve.

En égard aux sentiments hautement manifestés par le parlement et le peuple suisse, et fidèle aux préoccupations humanitaires dont il n'a cessé d'être animé à l'égard de tous les prisonniers de guerre, le Conseil fédéral suisse croit de son devoir, à la veille même de l'hiver, d'attirer une fois de plus la généreuse attention des différents gouvernements sur la triste situation des prisonniers non encore libérés et d'adresser à ces gouvernements l'instance prière de faire tout ce qui peut dépendre d'eux pour mettre enfin un terme aux trop longues souffrances morales et physiques de ces victimes de la guerre.

Banque de Brigue

Capital-Actions fr. 1.000.000

entièrement versé

Réserves Fr. 350.000.—

Comptes de chèques postaux : Il. c. 253

La banque accepte des dépôts :

en comptes-courants à 3 1/2 - 4 %
sur carnets d'épargne à 4 1/4 %
contre obligation à 2-3 ans ferme 4 1/2 %
contre obligation à 5 ans ferme 5 %
La moitié du timbre fédéral est à la charge du déposant.
Tous les fonds des dépôts d'épargne et des obligations sont placés contre bonnes garanties hypothécaires en Suisse.

Location de cassettes dans la chambre forte

Pour le Bas-Valais, les dépôts peuvent être effectués sans frais pour notre compte chez notre Administrateur, Monsieur Jules MORAND, avocat à Martigny.

Avant l'hiver une bonne précaution à prendre est de faire une cure de Thé Béguin

le meilleur dépuratif connu qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre : il guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas ; il fait disparaître constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc. ; il parfait la guérison : des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes ; il combat avec succès les troubles de l'âge critique. — La boîte 2 fr., dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : Pharmacies réunies, La Chaux-de-Fonds.

FOURRURES

Grand assortiment en fourrures derniers modèles, dans tous les prix.
Auguste HENNING, pelletier, LAUSANNE, St-Laurent 39, (Face à l'Eglise). — On envoie à choix.

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

Orfèvrerie - Optique
MACHINES à COUDRE
Henri MORET



Grand choix de montres, pendules et réveils en tous genres. Bijouterie, bagues, broches, chaînes, médailles.
ALLIANCES OR, gravure gratuite.
Services de table argenterie.
Jumelles à prismes et autres.
LUNETTES et PINCE-NEZ.
Réparations promptes et soignées.

- Laine de mouton -

transformée en étoffe pour Messieurs ou Dames ou acceptée en échange par la fabrique de draps bien connue :

Hols N. Pedotti, S. A. Colre.

Pour être servi en toute confiance, achetez une machine à coudre **PFÄFF**



Une machine à pied
A main et à pied
Ire marque, de toute garantie.
— Grand dépôt chez —
H. MORET, horloger,
MARTIGNY-VILLE.

FRUITS MIELS
VINS

du pays et de l'étranger
S. MEYTAÏN, SION
Rue de Conthey
Expédition par fûts dep. 50 litres.
Vente à l'emporter à partir de 2 litres.
Prix modérés
Eaux alcalines
Achat de tous fruits au cours du jour

Voici la meilleure adresse

pour vendre vos Chevaux pour l'abattage, ainsi que ceux abattus d'urgence
BOUCHERIE
CHEVALINE CENTRALE
H. Verrey
Louve 7, Lausanne
Maison ne les revendant pas pour le travail.
Tél. Boucherie 15.36 ; appartement 12.80.



Poux de tête
et leurs œufs sont anéantis en une minute par un seul lavage de tête du Pousna. Le flacon : 1 fr. 60. Distribution. — A. Baier, coiffeur, Uzwil 37.

Vous sentez-vous abattu, sans envie de travailler, sans énergie ? Sortez-vous de maladie ? Faites une cure de

Vicola

le tonique incomparable agissant à la fois sur les systèmes nerveux et musculaire. Demandez échantillons et prospectus à la
Pharmacie des Mousquines à Lausanne.
Vente : toutes pharmacies.

A remettre à Genève pour cause de cessation de commerce

un bon restaurant
situé au centre des affaires. Excellente occasion de tout repos pour ménage sérieux. S'adr. à l'Agence Immobilière D. Zermatten, à Sion.



A. Sutter, Oberhofen.

Jeune Homme

de 33 ans demande place pour de suite à la campagne, comme vacher ou simple ouvrier de campagne. S'adresser au « Nouvelliste » sous L. F.

On demande à Montana, pr Pension bonne femme de chambre et cuisinière

Envoyez offres avec certificats et si possible photographie à la Rédact. du Journal sous M. S. Entrée de suite

Femmes de chambre Filles de salle Portier d'étage

demandés pour le 15 décembre. Offres : Grand Hôtel de l'Observatoire, St-Cergues s/ Nyon

On demande Jeune Fille pour la cuisine. S'adresser à C. Guex, Café Place d'Armes, Lausanne

Le Bureau Suisse de Placement

5, rue du Commerce, Genève, dem. de nom breu- es **bonnes à tout faire** sachant cuisiner.

Bureau de Placement D. Zermatten, Sion

offre et demande **Bonnes à tout faire Domestiques, 2 sexes Femmes de chambre et Sommelières, etc. Ouvriers pour la France**

Chaussures
en toute 1^{re} qualité aux prix les plus avantageux !
Demandez catalogue !
Maison de chaussures
Brühlmann & Co
WINTERTHOUR.

Banque de Martigny

CLOUIT FRERES & Cie
Maison fondée en 1871

Emission et paiements de chèques sur tous pays

Envois de fonds en tous pays

Change — Achat et vente de titres

Encaissement de coupons

SOUSCRIPTIONS A TOUTS EMPRUNTS

(Envoi de prospectus sur demande)

PRETS — AVANCES SUR TITRES

Toutes opérations de banque

Pièces démonétisées sont achetées aux meilleurs cours.

Dépôts à 3 ans 5 %
Comptes-courants 3 1/2 à 4 %



PÉPINIÈRES du Domaine des Iles
Ch. PETER, MARTIGNY
Arbres fruitiers en tous genres

et toutes formes
BEAUX PEUPLIERS CAROLINS, frânes, etc. — Conifères

FIÈVRE APHTEUSE

Agriculteurs, souvenez-vous que l'anti-épidémique le plus puissant connu jusqu'à ce jour est la « Poudre M A Y O R »

En vente partout, le pt. frs 3, par 6 pt. 2.90, 12 pt. 2.80.

Envoi franco A. Delisle et Cie, Lausanne.

Prix spéciaux pour syndicats.

Dépositaires : A. SIMOND, Fils et Cie, Lausanne.

Qu'aucun fumeur ne manque l'occasion d'acheter le

Tabac à fumer

1^{re} qualité, coupe fine

et mi-fine.

1 livre fr. 2.50 port de

10 livres fr. 26.— franco

Rabais aux revendeurs

Jusqu'à épuisement du stock, ou expédie contre remboursement.

L. KLEY, à BRIGUE

Commerce de cigares et tabacs.

Modes Rabais 20%

sur toutes les formes et chapeaux garnis

MANTEAU en drap satin noir, marine, bordeaux, garniture boutons, très chic 90.—
MANTEAU en beau velours de laine marine, façon riche 120.—
JAQUETTES LAINE toutes formes, toutes teintes : 32.— ; 39.— ; 45.— ; 65.—

MANTEAU en drap anglais, gris-brun, grand col. Réclame 39.—
MANTEAU en lainage marine, gd col, garni poches et boutons 69.—
MANTEAU en drap satin noir ou vert, garni boutons 79.—
MANTEAU gris-brun, beau drap, très douillet, jolie forme 85.—
MANTEAU en beau drap très chaud, façon élégante 95.—

Manteaux pour Dames, forme nouvelle

AU LOUVRE - AIGLE

La plus importante maison d'assortiment de la région

Fiancés

La Maison H. CAILLER, ameublements, 28 et 30, Petit-Chêne, LAUSANNE, dans le but de faciliter à la classe moyenne et ouvrière l'achat de meubles garantis, fait fabriquer en ce moment 50 chambres à coucher modernes en noyer premier choix, poli mat, au prix de 1200 fr. Une de ces chambres est exposée dans nos magasins; prière de venir voir et inscrivez-vous, si vous désirez être servi promptement.



SUR TOUS LES TOITS
PIERROT crie à tous ceux qui souffrent de RHUMES, MAUX DE GORGE, DOULEURS, LUMBAGOS, TORTICOLIS, POINTS DE CÔTÉ, de recourir sans tarder au

THERMOGÈNE

MODE D'EMPLOI: Il suffit de déplier la feuille d'un côté et de la poser sur le mal en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau. Si l'on veut une action plus prompte et plus énergique, on l'aspérgera avec de l'eau tiède.

La Boîte: 2 fr. 50, dans toutes les Pharmacies

Union de Banques Suisses

Vevey — LAUSANNE — Montreux

Capital et Réserves: 75.000.000

Nous recevons des fonds en dépôts aux meilleures conditions au compte courant à vue, 1 mois ou plus de préavis.

CERTIFICATS DE DEPOTS

nominatifs ou au porteur, avec coupons annuels ou semestriels

à 1 an intérêt 4% %

de 2 à 5 ans » 5% %

Carnets de dépôts » 4% %

Achat et vente de titres. — Gestion de fortunes. —

— Escompte d'effets de commerce. —

Change de monnaie et billets étrangers.

Banque Commerciale valaisanne

Ch. EXHENRY & Cie, MONTHEY
Correspondant officiel de la Banque Nationale Suisse

Intérêts payés sur dépôts de l'année 5 %
Caisse d'Épargne
Compte courants à vue
Escompte et Prêts divers
Change de valeurs étrangères
Achat et vente de titres
Souscriptions à tous emprunts.

PRETS HYPOTHECAIRES

GOLLEZ



COGNAC FERRUGINEUX
Fortifiant pour combattre: Anémies, pâles couleurs, manque d'appétit etc. **FR. 5**

SIROP DE BROU DE NOIX
Dépuratif employé avec succès: Fièvres, douleurs du sang, boutons, dartres, etc. **FR. 4**

ALCOOL DE MENTHE ET Cannelles
Infaillible contre: Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, étourdissement, appréciée des militaires et touristes. **FR. 2.50**

Toutes pharmacies et pharmacies
GOLLEZ à MORAT
Exigez le nom **GOLLEZ** et la marque **"DEUX PALMIERS"**

Le Nouvelliste offre une publicité de premier ordre

La Brasserie du Cardinal

A FRIBOURG

recommande ses BIÈRES SPÉCIALES

ZÆRINGER-BOCK bière brune double d'un moelleux parfait

et **BITTER-BIER** bière blonde, fortement houblonnée fine et hygiénique.

— SONT LIVRÉES EN FUTS ET EN BOUTEILLES PAR TOUS SES DÉPÔTS —

Vente à grand rabais

COUPONS - SOLDÉS

| | | | | | |
|---|-----------|---|-----------|---|-------------|
| Costume tailleur divers | 49.— | Jupon en soie toutes teintes | 14.75 | Manteau en drap melton | 45.— |
| Costume tailleur en cheviotte pure laine | 59.— | Robe en mousseline ou crépon de laine | 55.— 45.— | Manteau en belle diagonale | 79.— 65.— |
| Costume tailleur en très belle serge | 79.— 68.— | Robe en satin soie | 59.— | Manteau en gros tissu anglais | 89.— |
| Costume tailleur en gabardine | 98.— 89.— | Robe en crêpe de Chine | 69.— 65.— | Manteau en diagonale pure laine, garni Astrakan | 98.— |
| Costume tailleur en velours de laine, très belle qualité | 145.— | Robe en velours belle qualité | 95.— 75.— | Manteau en velours de laine | 165.— 145.— |
| Costume tailleur en velours côtelé, jaquette entièrement doublée soie | 165.— | Robe en jersey de laine | 98.— 59.— | Blouse en mousseline de laine blanche | 3.95 |
| Jupon en satinette | 7.90 | Robe en serge | 89.— 79.— | Blouse en soie paillette | 8.90 |
| Jupon en alpaga laine | 9.75 | Jupe en drap foulé | 19.75 | Blouse en crêpe de Chine | 14.75 12.75 |
| | | Jupe en cheviotte ou tissu fantaisie pure laine | 24.50 | Robe de chambre en veloutine | 17.50 |

Les articles au rabais et en solde, ne sont ni échangés, ni envoyés à choix

Au rayon de modes

Rabais immense sur tous les Chapeaux et Fournitures de Mode
Chapeaux garnis pour Dames, dep. 4.90

Au rayon de Fourrures

Echarpes en peluche noire, soldées à 9.75 6.90
Manchons assortis soldés à 9.75 6.90

Coupons de tissus en tous genres

Occasions réelles

Société Anonyme des Grands Magasins

GROSCH & GREIFF

LAUSANNE